



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**RAPPORT RELATIF A LA FÉDÉRATION
FRANCAISE DE NATATION**

**CAHIER N°2 – LE HAUT NIVEAU
LES RESULTATS AUX JO, CM ET CE
CONSTATS, ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES**

établi par

Thierry MAUDET

Yann DYÈVRE

Inspecteur général de la jeunesse
et des sports

Inspecteur général de la jeunesse
et des sports

Rapport 2014 - M - 23

septembre 2014

Sommaire

- 1- Les résultats enregistrés par les 5 disciplines de la FFN **3****
- 1.1-Natation course
 - 1.2-Plongeon
 - 1.3-Natation synchronisée
 - 1.4-Water-polo
 - 1.5-Eau libre
- 2- Analyse ciblée portant sur la natation course et stratégie du DTN**
- 2.1-L'analyse des résultats de la natation course
 - 2.2-La stratégie du DTN
 - a) Constats
 - b) Une stratégie redéfinie
 - b.1/ Le programme sportif national
 - b.2/ La formation des jeunes nageurs et de leurs entraîneurs
 - b.3/ Un durcissement des temps de sélection internationaux pour la catégorie « junior »
 - b.4/ L'accompagnement des structures identifiées : une priorité
 - b.5/ La dynamique de l'équipe de France
 - b.6/ Critères d'inscription en listes ministérielles
 - b.7/ L'importance centrale des clubs et des entraîneurs dans la stratégie de la FFN (DTN)
- 3- Sportifs (H/F) inscrits en listes ministérielles– chiffres-clé/ Evolutions 2011-2014**

1- Les résultats enregistrés par les 5 disciplines de la FFN

1.1- Natation course

Jeux olympiques

JO	Or	Argent	Bronze	Total
2012 Londres	4	2	1	7
2008 Pékin	1	2	3	6
2004 Athènes	1	2	3	6
2000 Sydney	0	1	0	1
1996 Atlanta	0	0	0	0

Championnats du monde

Années	Or	Argent	Bronze	Total
2013 Barcelone	4	1	4	9
2011 Shanghai	2	3	5	10
2009 Rome	0	3	3	6
2007 Melbourne	2	2	2	6
2005 Montréal	2	1	1	4

Championnats d'Europe

Années	Or	Argent	Bronze	Total
2012 Debrecen	4	4	3	11
2010 Budapest	8	7	6	21
2008 Eindhoven	5	4	3	12
2006 Budapest	5	2	8	15

1.2- Plongeon

Les podiums des Français et des Françaises sont rares voire très rares. Aux JO de 1952, Madeleine Moreau a remporté la médaille d'argent. JO et championnats du monde sont d'abord et quasi exclusivement l'affaire des Chinois, des Américains et des Russes.

A souligner cependant, les très bons résultats récemment enregistrés lors des Championnats d'Europe, par Matthieu Rosset double médaillé de bronze à Turin en 2011 (à 1m et à 3m avec Damien Cely) et surtout médaillé à Eindhoven en 2012 d'or (à 3m) et de bronze (à 1m).

1.3- Natation synchronisée

Après un titre de championne d'Europe par équipe en 1985, la France est devenue championne d'Europe solo, duo et équipe en 1987 (Strasbourg). En 2000 (JO de Sydney), Virginie Dedieu et Myriam Lignot remportent le bronze en duo. Virginie Dedieu a été trois fois championne du monde en solo.

Depuis cette période, les résultats sont moins bons. La France ne s'est classée que 10^{ème} en duo lors des derniers JO (Londres 2012) et ne s'était pas qualifiée par équipe.

1.4- Water-polo

Alors qu'elle avait remporté la médaille d'or chez elle aux JO de 1924 (puis celle de bronze en 1928), la France a disparu des palmarès depuis bien longtemps et n'a plus été présente (chez les hommes) depuis 1992. Il en est de même des championnats du monde depuis 1999. Pour les championnats d'Europe, la France était absente depuis 2001 (Budapest où elle avait terminé 12^{ème} sur 12 nations engagées). Les espoirs suscités par les qualifications aux JO de 1988 et de 1992 se sont dissipés.

La France avait réussi à qualifier son équipe féminine pour les championnats du monde de 2003 (Barcelone) -15^{ème} sur les 16 nations présentes- ainsi que pour les Europe de 1999 (Florence), 2001 (Budapest), 2008 (Malaga) mais pour y terminer à chaque fois à la dernière place (8 nations engagées). La France était absente des Europe depuis 1998.

La qualification des équipes de France H/F pour les championnats d'Europe de Berlin (juillet 2014) paraît avoir donné un regain d'espérance au water-polo français.

1.5- Eau libre

Depuis l'intégration du 10 km dans le programme des jeux olympiques de Pékin (2008), aucun Français n'a remporté de médaille internationale sur cette distance (championnats d'Europe et du monde, jeux olympiques).

A l'issue des championnats du Monde de Barcelone en 2013, la France s'est classée à la 7^{ème} place comme en 2011 à Shanghai.

Nageurs et nageuses français (ordre chronologique puis alphabétique pour chaque catégorie de médaille) ayant obtenu une médaille dans une épreuve de natation aux jeux olympiques en natation course

Or

- Charles Devendeville : 60 m nage sous l'eau / Jeux de Paris, 1900
- Jean Boiteux : 400 m nage libre / Jeux d'Helsinki, 1952
- Laure Manaudou : 400 m nage libre / Jeux d'Athènes, 2004
- Alain Bernard : 100 m nage libre / Jeux de Pékin, 2008
- Camille Muffat : 400 m nage libre / Jeux de Londres, 2012
- Amaury Leveaux, Fabien Gilot, Clément Lefert, Yannick Agnel, Alain Bernard, Jérémy Stravius : relais 4 × 100 m nage libre / Jeux de Londres, 2012
- Yannick Agnel : 200 m nage libre / Jeux de Londres, 2012
- Florent Manaudou : 50 m nage libre / Jeux de Londres, 2012

Argent

- Victor Cadet, Maurice Hoche pied, Victor Hoche pied, Verbecke : 200 m nage libre par équipes / Jeux de Paris, 1900
- André Six : 60 m nage sous l'eau / Jeux de Paris, 1900
- Jean Taris : 400 m nage libre / Jeux de Los Angeles, 1932
- Gilbert Bozon : 100 m dos / Jeux d'Helsinki, 1952
- Christine Caron : 100 m dos / Jeux de Tokyo, 1964
- Frédéric Delcourt : 200 m dos / Jeux de Los Angeles, 1984
- Roxana Maracineanu : 200 m dos / Jeux de Sydney, 2000
- Laure Manaudou : 800 m nage libre / Jeux d'Athènes, 2004
- Malia Metella : 50 m nage libre / Jeux d'Athènes, 2004
- Amaury Leveaux, Fabien Gilot, Frédérick Bousquet, Alain Bernard : relais 4 × 100 m nage libre / Jeux de Pékin, 2008
- Amaury Leveaux : 50 m nage libre / Jeux de Pékin, 2008
- Camille Muffat : 200 m nage libre / Jeux de Londres, 2012
- Amaury Leveaux, Grégory Mallet, Clément Lefert, Yannick Agnel, Jérémy Stravius : relais 4 × 200 m nage libre / Jeux de Londres, 2012

Bronze

- Philippe Houben, Georges Leuillieux, Louis Martin, Désiré Merchez, René Tartara : 200 m nage libre par équipes / Jeux de Paris, 1900
- Louis Martin : 4 000 m nage libre / Jeux de Paris, 1900
- Georges Vallerey : 100 m dos / Jeux de Londres, 1948
- Joseph Bernardo, Henri Padou, René Cornu, Alexandre Jany : relais 4 × 200 m nage libre / Jeux de Londres, 1948
- Joseph Bernardo, Alexandre Jany, Aldo Eminente, Jean Boiteux : relais 4 × 200 m nage libre / Jeux d'Helsinki, 1952
- Alain Mosconi : 400 m nage libre / Jeux de Mexico, 1968
- Catherine Poirot : 100 m brasse / Jeux de Los Angeles, 1984
- Stéphan Caron : 100 m nage libre / Jeux de Séoul, 1988 et Jeux de Barcelone, 1992
- Catherine Plewinski : 100 m nage libre / Jeux de Séoul, 1988 et 100 m papillon / Jeux de Barcelone, 1992
- Franck Esposito : 200 m papillon / Jeux de Barcelone, 1992
- Hugues Duboscq : 100 m brasse / Jeux d'Athènes, 2004 et Jeux de Pékin, 2008 et 200 m brasse / Jeux de Pékin, 2008
- Solenne Figuès : 200 m nage libre / Jeux d'Athènes, 2004
- Laure Manaudou : 100 m dos / Jeux d'Athènes, 2004
- Alain Bernard : 50 m nage libre / Jeux de Pékin, 2008
- Camille Muffat, Charlotte Bonnet, Ophélie-Cyrielle Étienne, Coralie Balmy, Margaux Farrell, Mylène Lazare : relais 4 × 200 m nage libre / Jeux de Londres, 2012

• **Palmarès de l'équipe de France par olympiade (depuis la seconde guerre mondiale)**

Olympiade	JO	CM	CE	Total	JO	CM	CE	Total	Total Général
	Messieurs				Dames				
1945/1948	2	-	4	6	-	-	-	0	6
1949/1952	7	-	3	10	-	-	1	1	11
1953/1956	-	-	2	2	-	-	-	0	2
1957/1960	-	-	1	1	-	-	-	0	1
1961/1964	-	-	-	0	1	-	-	1	1
1965/1968	1	-	1	2	-	-	2	2	4
1969/1972	-	-	3	3	-	-	-	0	3
1973/1976	-	1	-	1	-	-	1	1	2
1977/1980	-	-	-	0	-	-	-	0	0
1981/1984	1	-	1	2	1	-	1	2	4
1985/1988	1	1	2	4	1	-	1	2	6
1989/1992	2	-	4	6	1	3	5	9	15
1993/1996	-	-	4	4	-	-	3	3	7
1997/2000	-	3	10	13	1	1	6	8	21
2001/2004	1	2	13	16	5	-	8	13	29
2005/2008	6	2	8	16	-	8	12	20	36
2009/2012	4	13	23	40	3	3	9	15	55
Total	25	22	79	126	13	15	49	77	203

2- Analyse ciblée portant sur la natation course et stratégie du DTN

2.1- L'analyse des résultats de la natation course

L'analyse montre que :

S'agissant des jeux olympiques, la natation française n'a cessé de progresser au cours des 4 dernières olympiades. Si l'on considère Atlanta comme un « point zéro » puisqu'aucune médaille n'y a été remportée (nota : il y avait également eu absence de médaille en 1980, 1976 et 1972), on observe qu'à partir de Sydney les résultats, tant au niveau du classement des médailles que du classement des nations par points, ont régulièrement progressé pour atteindre un sommet aux jeux olympiques de Londres avec 7 médailles, dont 4 en or et une place de troisième nation mondiale au classement des médailles.

- **8 médailles d'or** ont été remportées par des athlètes en natation course depuis l'inscription de la natation course au programme olympique, dont 6 (soit 75%) au cours des 3 derniers JO (2004 : une, Laure Manaudou ; 2008 : une, Alain Bernard ; 2012 : 4, Camille Muffat, le relais 4x100 m nage libre, Yannick Agnel, Florent Manaudou). La moitié de ces 8 médailles d'or a été gagnée lors des seuls JO de 2012 à Londres. Il avait fallu attendre plus d'un demi-siècle avant que Laure Manaudou ne triomphe sur 400 mètres nage libre à Athènes en 2004, après la médaille d'or obtenue sur la même distance par Jean Boiteux aux JO de 1952 à Helsinki, 52 ans après Charles Devendeville aux JO de 1900 à Paris.

- **13 médailles d'argent** ont été remportées par des nageurs en natation course depuis l'inscription de la natation course au programme Olympique, dont 6 (soit 46%) au cours des 3 derniers JO

(2004 : 2 –Laure Manaudou, Malia Metella ; 2008 : le relais 4x100 m nage libre ; Amaury Leveaux ; 2012 : Camille Muffat ; le relais 4x200 m nage libre).

- **19 médailles de bronze** ont été remportées par des nageurs en natation course depuis l'inscription de la natation course au programme Olympique, dont 7 (soit près de 37%) au cours des 3 derniers JO (2004 : 3 –Hugues Duboscq, Solenne Figues, Laure Manaudou ; 2008 : 3 – Hugues Duboscq (2), Alain Bernard ; 2012 : 1 le relais 4x200 m nage libre).

Au total, sur les 40 médailles remportées, 26 (soit 65%) l'ont été au cours des 3 derniers JO.

La qualité des résultats a été identique pour les championnats d'Europe et du monde sur cette période et en 2010, pour la première fois de son histoire, l'équipe de France de natation a été classée première nation européenne aux championnats de Budapest, place qu'elle a conservée aux championnats du Monde de 2011, aux jeux olympiques de Londres et aux championnats du monde de Barcelone de 2013.

Lors des championnats du monde organisés à Barcelone en 2013, la natation course a continué sur sa lancée des jeux de Londres.

Résultats enregistrés à Londres en 2012 :

CLASSEMENT DEFINITIF DES NATIONS MEDAILLEES LONDRES 2012 + PLACES EN FINALES					
Pays	Or	Argent	Bronze	Total	Finales A
1 ETATS-UNIS	16	8	6	30	50
2 CHINE	5	2	3	10	20
3 France	4	2	1	7	12
4 PAYS-BAS	2	1	1	4	8
5 AFRIQUE DU SUD	2	1		3	8
6 AUSTRALIE	1	6	3	10	28
7 HONGRIE	1		1	2	10
8 LITUANIE	1			1	1
9 JAPON		3	8	11	19
10 RUSSIE		2	2	4	10

Classement des nations, tableaux des médailles, rang de la France

Championnats du Monde MELBOURNE 2007						JO PEKIN 2008					
CLT	NATIONS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL	CLT	NATIONS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	ETATS UNIS	20	13	3	39	1	ETATS UNIS	12	9	10	31
2	AUSTRALIE	9	5	7	21	2	AUSTRALIE	6	6	8	20
3	France	2	2	2	6	3	GRANDE BRETAGNE	2	2	2	6
4	AFRIQUE DU SUD	2	0	1	3	4	JAPON	2	0	3	5
5	JAPON	1	2	4	7	5	Allemagne	2	0	1	3
6	POLOGNE	1	2	1	4	6	PAYS BAS	2	0	0	2
7	Italie	1	1	3	5	7	CHINE	1	3	2	6
8	SUEDE	1	1	1	3	8	ZIMBAWE	1	3	0	4
8	TUNISIE	1	1	0	2	9	France	1	2	3	6
10	CANADA	1	0	1	2	10	RUSSIE	1	1	2	4

Championnats du Monde ROME 2009					
CLT	NATIONS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	ETATS UNIS	10	6	6	22
2	Allemagne	4	4	1	9
3	CHINE	4	2	4	10
4	AUSTRALIE	3	4	9	16
5	Italie	3	0	1	4
6	GRANDE BRETAGNE	2	3	2	7
7	HONGRIE	2	1	3	6
8	BRESIL	2	1	0	3
8	SERBIE	2	1	0	3
10	RUSSIE	1	5	1	7
18	France		3	3	6

Championnats du Monde SHANGHAI 2011					
CLT	NATIONS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	ETATS UNIS	16	5	8	29
2	CHINE	5	2	7	14
3	BRESIL	3	0	0	3
4	AUSTRALIE	2	8	3	13
5	France	2	3	5	10
6	GRANDE BRETAGNE	2	3	0	5
7	Italie	2	3	0	5
8	PAYS BAS	2	1	3	6
9	DANEMARK	2	1	0	3
10	RUSSIE	1	3	0	4

JO LONDRES 2012						Championnats du Monde BARCELONE 2013					
CLT	NATIONS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL	CLT	NATIONS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	ETATS UNIS	16	9	6	31	1	ETATS UNIS	13	8	8	29
2	CHINE	5	2	3	10	2	CHINE	5	2	2	9
3	France	4	2	1	7	3	France	4	1	4	9
4	PAYS BAS	2	1	1	4	4	AUSTRALIE	3	10	0	13
5	AFRIQUE DU SUD	2	1	0	3	5	HONGRIE	3	1	1	5
6	HONGRIE	2	0	1	3	5	AFRIQUE DU SUD	3	1	1	5
7	AUSTRALIE	1	6	3	10	7	RUSSIE	2	3	3	8
8	TUNISIE	1	0	1	2	8	BRESIL	2	0	3	5
9	LITUANIE	1	0	0	1	9	DANEMARK	1	3	0	4
10	JAPON	0	3	8	11	10	JAPON	1	2	3	6

Résultats enregistrés à Barcelone en 2013 :

Les athlètes français ont remporté 9 médailles, loin derrière les intouchables Américains (29) mais à égalité avec la Chine (qui a toutefois obtenu 5 médailles d'or contre 4 pour la France).

L'Australie a obtenu 13 médailles mais la France la devance en nombre de médailles d'or (5 contre 3).

Celle-ci confirme à Barcelone, un an après Londres, sa capacité à répondre présent le « jour J » et à gagner.

Il est opportun d'examiner deux classements pris en compte dans l'évaluation des résultats enregistrés à l'occasion des compétitions internationales : le tableau des médailles et le trophée des nations¹

↳ Tableau des médailles : comme rappelé supra, la France est très bien classée :

- 5^{ème} aux championnats du Monde de 2011 derrière les USA, la Chine, le Brésil et l'Australie.
- 3^{ème} aux Jeux Olympique de 2012 (Londres) derrière les USA et la Chine
- 3^{ème} aux championnats du Monde de 2013 derrière les USA et la Chine

¹ Est pris en compte le nombre de demi-finalistes (les 16 premiers), à raison de 2 athlètes par nation (maximum autorisé par épreuve). Des points leur sont attribués au regard de leur classement (18 points au premier puis 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 point au 16^{ème}).

↳ Trophée des nations : la France occupe la place de 6^{ème} en 2011, 2012 et 2013 :

Le tableau annexé montre le faible nombre de finalistes français comparé à d'autres nations (tableau des JO de Londres), celles situées devant la France au tableau des médailles mais également certaines classées derrière elle (Japon, Grande Bretagne).

Championnats du monde 2007				Jeux olympiques 2008				Championnats du monde 2009			
											
Nations	D.	M.	Total	Nations	D.	M.	Total	Nations	D.	M.	Total
1. Etats-Unis	541	440	981	1. États-Unis	406	463	869	1. États-Unis	390	430	820
2. Australie	453	316	769	2. Australie	389	280	669	2. Australie	344	224	568
3. Japon	220	195	415	3. Grande-Bretagne	235	162	397	3. Grande-Bretagne	290	178	468
4. Grande Bretagne	183	174	357	4. Japon	161	190	351	4. Allemagne	164	176	340
5. France	225	95	320	5. Chine	232	65	297	5. Chine	263	74	337
6. Russie	182	202	284	6. Russie	115	167	282	6. Russie	106	200	306
7. Italie	238	44	282	7. France	159	121	280	7. France	143	160	303
8. Allemagne	51	203	254	8. Italie	87	173	260	7. Japon	106	197	303
9. Suède	64	189	253	9. Canada	98	133	231	9. Brésil	70	230	300
10. Chine	52	177	229	10. Afrique du Sud	29	149	178	10. Italie	135	162	297

3e en dames 10e en messieurs	6e en dames 9e en messieurs	8e en dames 10e en messieurs
---------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

Championnats du monde 2011				Jeux olympiques 2012				Championnats du Monde 2013			
											
Nations	D.	M.	Total	Nations	D.	M.	Total	Nations	D.	M.	Total
1. Etats-Unis	461	472	933	1. États-Unis	436	461	897	1. Etats-Unis	510	468	978
2. Australie	410	246	656	2. Australie	302	237	539	2. Australie	307	255	562
3. Chine	338	152	490	3. Grande-Bretagne	233	163	396	3. Japon	164	277	441
3. Grande-Bretagne	240	165	405	4. Chine	243	149	392	4. Chine	235	192	427
5. Japon	144	210	354	5. Japon	153	198	351	5. Russie	132	198	330
6. France	91	242	333	6. France	110	144	254	6. France	81	241	322
7. Pays-Bas	174	97	271	7. Hongrie	86	156	242	7. Grande-Bretagne	140	144	284
8. Canada	159	95	254	8. Allemagne	38	170	208	8. Hongrie	154	109	263
9. Allemagne	55	190	245	9. Russie	101	98	199	9. Espagne	203	25	228
10. Russie	118	96	214	10. Pays-Bas	119	74	193	10. Allemagne	70	152	222

11e en dames 3e en messieurs	9e en dames 8e en messieurs	13e en dames 4e en messieurs
---------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

DTN, FFN, Avril 2014

Ce tableau des médailles témoigne de la capacité de la natation française (course) à briller lors des échéances majeures (nageurs de talents, préparation et accompagnement de grande qualité, approche professionnelle de l'événement,...), même avec un nombre d'engagements

individuels réduits, alors que le « trophée des nations » met en exergue au moins 2 points faibles de la natation française :

- des courses sans représentant (le 4 nages masculin et féminin, la brasse et le papillon féminin) ;
- très souvent, un seul athlète engagé par épreuve où la France est présente, à l'exception de la nage libre.

L'analyse de la FFN, communiquée à la mission, indique que la véritable place de la natation française est celle du « trophée des nations », soit le 6^{ème} rang mondial. Cette approche mérite toutefois d'être nuancée : les Japonais, classés derrière la France à Londres avec un nombre plus élevé de médailles mais aucune d'or, sont devant elle à ce trophée en nombre total de médailles. Ils regrettent cependant d'être classés derrière notre pays au nombre total de médailles d'or.

Au cours des dernières olympiades, la commande de l'État relayée par les ministres successifs chargés des sports était en outre explicite : obtenir des médailles l'or

Les succès remportés constituent autant de résultats tangibles du soutien apporté par la FFN à la discipline natation course², de la qualité du travail accompli au sein de clubs par des entraîneurs de valeur et de la pertinence de la stratégie et des actions, définies et mises en œuvre avec ambition, volontarisme et méthode, par la DTN. Le niveau d'exigence posé par Claude Fauquet, DTN de 2001 à 2008³, a souvent été présenté comme une culture de la performance qui, associé aux réformes en profondeur conduites à terme dans le secteur du haut-niveau, a joué un rôle déterminant dans les succès enregistrés.

Plusieurs facteurs identifiés expliquent cette progression et ces succès :

- *Élévation du niveau d'exigence pour les critères de sélection (temps relevés et compétition unique de sélection).*
- *Construction d'une filière du sport de haut niveau (aujourd'hui PES) avec des structures mieux identifiées, des entraîneurs de qualité, un accompagnement spécifique (financements ciblés, intérêt accordé à la recherche...). La connaissance affirmée et la grande expérience du haut-niveau et de la performance qu'ont développées de nombreux cadres techniques est un atout dans la compétition internationale.⁴*
- *Identification suffisamment précoce de vrais talents.*
- *Mise en place de stages en commun regroupant régulièrement les meilleurs éléments, habituellement répartis sur le territoire, accompagnés de leurs entraîneurs respectifs avec la volonté de partager et de créer une dynamique.*

² Cf. discours d'ouverture du président de la FFN à l'AG du 20 avril 2013 à Nancy : « La FFN, c'est bien cela, une équipe au service d'un projet fort... et d'un objectif simple : tenir et améliorer encore notre rang de 1^{er} sport français, 1^{ère} nation européenne et 3^{ème} nation mondiale en natation (course) à l'occasion des JO ».

³ Auparavant DTN/A et directeur des équipes de France auprès de J-P Cléménçon, DTN.

⁴ CF. MINISTERE CHARGE DES SPORTS (DS), FICHE DE SYNTHESE DU PES, 2 OCTOBRE 2013 : « LES COMPETENCES, LES SAVOIR-FAIRE ET L'EXPERIENCE DE L'ENCADREMENT, TECHNICIENS ET MANAGERS, NE SONT PLUS A DEMONTRER ; LA FEDERATION A FAIT PREUVE DE SA CAPACITE A ACCOMPAGNER UN GROUPE RESTREINT DE NAGEURS VERS LA TRES HAUTE PERFORMANCE ET RESTE, EN CE SENS, UN POURVOYEUR POTENTIEL DE MEDAILLES D'OR A RIO (JO 2016) ».

- *Mobilisation d'une logistique de haut niveau autour de l'équipe de France avec acquisition progressive mais rapide d'un véritable savoir-faire dans ce domaine.*

S'agissant des CM de Barcelone, des JO de Londres et précédemment des JO de Pékin ou des CM de Tokyo, l'analyse montre qu'il convient d'examiner les résultats avec beaucoup de précision et sans concession.

Préconisation : Dans la perspective des JO de Rio en 2016, il est nécessaire que le ministère chargé des sports évalue très régulièrement la pertinence de la stratégie définie et des actions mises en œuvre par la FFN pour permettre une performance d'ensemble des nageuses et des nageurs de la natation course d'un niveau équivalent à celle enregistrée à Londres en 2012.

Les succès se concentrent en effet prioritairement sur la natation course, sur les distances courtes, sur certains relais et sur quelques athlètes majoritairement masculins⁵.

Aussi, en contrepoint de cette élite de la natation française qui progresse et gagne, le constat doit être fait et clairement exprimé que, dans les catégories jeunes (championnats du monde et d'Europe Junior, festival Olympique de la jeunesse européenne...), le niveau actuel est faible et régresse même sur les deux dernières saisons sportives⁶. La mise en regard de la 3^{ème} place mondiale chez les seniors et de la 27^{ème} chez les juniors suscite des interrogations.

Interrogé par la mission sur les résultats enregistrés à l'occasion des championnats de France organisés à Chartres, Lionel Horter a insisté sur le fait que, selon l'analyse de la DTN,⁷ ces résultats sont meilleurs que ceux obtenus un an auparavant lors des championnats de France de Rennes.

[Les temps des vainqueurs de 20 finales sur 34 ont été plus rapides à Rennes qu'à Chartres ; la vitesse moyenne des finales a été 22 fois sur 34 plus rapide à Chartres qu'à Rennes ; les temps d'accès aux finales ont été 22 fois sur 34 plus rapides à Chartres qu'à Rennes ; les temps d'accès aux demi-finales ont été à 21 reprises sur 34 plus rapides à Chartres qu'à Rennes.]

Autre élément encourageant pour le DTN : les juniors ont qualifié 13 nageurs et nageuses sur un critère d'accès à la finale des « euros juniors » mis en place cette année, contre 6 nageurs de ce niveau l'an dernier. En réponse aux questions de la mission⁸, le DTN a surtout noté que, si les « rankings » européens peuvent être un indicateur des potentiels du moment, les temps réalisés en mars ou avril ne permettaient pas de prédire les performances de l'été suivant, tous les championnats nationaux ne se déroulant pas à cette époque de l'année et les systèmes de qualification variant d'un pays à un autre (date fixe de qualification, période de qualification...). S'agissant de la France, les temps de qualification imposés à Chartres ne

⁵ L'annonce « surprise » (source L'Equipe du 11 juillet 2014) par Camille Muffat de l'arrêt immédiat de sa carrière, montre, par ailleurs, la fragilité de pronostics.

⁶ Pendant la période d'intervention de la mission, la FFN n'avait pas terminé son analyse des raisons de cette régression.

⁷ Lionel Horter dans une note adressée à la mission « Comparaison des niveaux des performances réalisées à l'occasion des championnats de France de Rennes (2013) et de Chartres (2014) ».

⁸ P. Cassagne, DTN/A, directeur de la natation course. / Réponses aux questions de la mission, 17 mai 2014

contraignaient pas l'élite à se préparer finement pour cette échéance. Pour la DTN, il est encore trop tôt pour dégager des éléments faisant sens dans la perspective des JO de Rio. Pour elle, c'est à l'issue des qualifications pour les championnats du monde de Kazan qui seront organisées à Limoges (31 mars au 5 avril 2015) et après les championnats du monde de Kazan (2 au 9 août 2015) qu'un début d'analyse fiable sera possible.

Le DTN a particulièrement mis en avant le fait que les « *rankings* » européens actuels mentionnent les noms de 17 Françaises et Français classés dans les 8 premiers, avec notamment Florent Manaudou, premier aux 50 m NL, Yannick Agnel, premier au 200m NL et Camille Lacourt, premier aux 50 et 100m dos.

A une certaine époque, les sportifs français ont été si souvent absents des grands rendez-vous internationaux de natation que ces excellents résultats doivent être pris comme la preuve de la fiabilité d'une approche et d'une démarche. En même temps et dès maintenant (en espérant qu'il ne soit pas trop tard), il faut insister sur la faiblesse des viviers et apporter des réponses adaptées.

Dans le propos qu'il a tenu à la mission, le DTN, relayé par le président de la fédération, a mis un accent tout particulier sur la relève. Quelques mois après sa prise de fonction, il a adressé un courrier au directeur des sports⁹ relatif à la révision du « parcours de l'excellence sportive » (PES) de la FFN, qui soulignait en termes de constats et d'enseignements introductifs (*cf. extrait ci-dessous*).

« A Londres en 2012, la FFN a obtenu le meilleur palmarès de son histoire... »

Consciente néanmoins que les résultats obtenus au plus haut niveau reposent sur un équilibre fragile, elle a non seulement étudié ce qui fut la base de ce succès, mais s'est également évertuée à rechercher ce qui pourrait constituer une menace pour l'avenir.

Ainsi reconnaît-elle ses erreurs dans la conception de son PES élaboré en 2010. Elle en est consciente mais résolue à corriger rapidement ce qui doit l'être, car ce qui n'a, certes, pas nui aux résultats olympiques en 2012, est de nature à constituer une réelle menace quant aux résultats attendus dans un avenir proche (s'agissant notamment des équipes de France Jeune) et, donc, à ceux ambitionnés pour l'échéance de Rio en 2016.

*Ces erreurs ont causé la délabellisation ministérielle (DSA 1) de plus de 25% de ses pôles... ».*¹⁰

Fort légitimement selon la mission, la FFN s'interroge sur le point de savoir :

- si la natation française (course, mais l'observation est aussi valable pour les autres disciplines dont la FFN est délégataire et qui toutes sont olympiques) pourra perdurer à ce niveau d'excellence avec un effectif de nageuses et de nageurs de niveau mondial aussi peu étoffé ;
- pourquoi la France ne parvient pas à engager des athlètes dans toutes les nages et sur toutes les distances à l'image des USA, de l'Australie, de la Chine, du Japon ;
- pourquoi les résultats de notre relève (et des juniors notamment) sont aussi faibles actuellement.

⁹ Lettre du 1^{er} juillet 2013 cosignée du président de la FFN et du DTN. Cf. annexe 13.

¹⁰ Cf. dans le rapport le développement relatif au PES.

Résultats des championnats d'Europe Junior (tableaux des médailles, rang de la France) :¹¹

Championnats d'Europe 2007						Championnats d'Europe 2008							
	Club	Nation	Or	Argent	Bronze	Total		Club	Nation	Or	Argent	Bronze	Total
1	Russia	RUS	8	8	4	20	1	Great Britain	GBR	10	5	3	18
2	Great Britain	GBR	6	7	3	16	2	Russia	RUS	6	7	11	24
3	Poland	POL	6	1	3	10	3	Italy	ITA	4	8	3	15
4	Hungary	HUN	5	1	5	11	4	Poland	POL	3	5	3	11
5	Italy	ITA	4	7	7	18	5	Serbia	SRB	3	1	-	4
6	Germany	GER	3	5	3	11	6	Faroe Islands	FAR	3	-	-	3
7	Austria	AUT	2	1	1	4	7	Germany	GER	2	4	5	11
8	Ukraine	UKR	2	-	1	3	8	Hungary	HUN	2	1	1	4
9	France	FRA	1	4	2	7	9	Belgium	BEL	2	-	-	2
10	Serbia	SRB	1	2	-	3	10	France	FRA	1	4	4	9
11	Belgium	BEL	1	1	2	4	11	Netherlands	NED	1	3	-	4
12	Sweden	SWE	1	-	3	4	12	Slovenia	SLO	1	-	2	3
13	Belarus	BLR	-	1	2	3	13	Ukraine	UKR	1	-	2	3
14	Israel	ISR	-	1	1	2	14	Spain	ESP	1	-	1	2
15	Croatia	CRO	-	1	-	1	15	Greece	GRE	-	1	1	2
16	Greece	GRE	-	-	2	2	16	Denmark	DEN	-	1	-	1
17	Lithuania	LTU	-	-	1	1	17	Czech Republic	CZE	-	-	1	1
							18	Israel	ISR	-	-	1	1
							19	Romania	ROU	-	-	1	1
							20	Turkey	TUR	-	-	1	1

Championnats d'Europe 2009						Championnats d'Europe 2010							
	Club	Nation	Or	Argent	Bronze	Total		Club	Nation	Or	Argent	Bronze	Total
1	Italy	ITA	10	11	9	30	1	Ukraine	UKR	7	5	1	13
2	Germany	GER	6	5	4	15	2	Germany	GER	7	3	4	14
3	Poland	POL	4	1	4	9	3	Great Britain	GBR	5	7	3	15
4	France	FRA	4	1	2	7	4	France	FRA	5	4	8	17
5	Ukraine	UKR	4	1	-	5	5	Spain	ESP	4	4	-	8
6	Ireland	IRL	3	-	1	4	6	Russia	RUS	3	2	5	10
7	Hungary	HUN	2	8	4	14	7	Hungary	HUN	2	2	2	6
8	Russia	RUS	2	5	3	10	8	Italy	ITA	1	2	4	7
9	Great Britain	GBR	2	2	1	5	9	Poland	POL	1	2	2	5
10	Slovenia	SLO	1	1	-	2	10	Sweden	SWE	1	1	1	3
11	Netherlands	NED	1	-	1	2	11	Luxembourg	LUX	1	1	-	2
12	Luxembourg	LUX	1	-	-	1	12	Slovenia	SLO	1	1	-	2
13	Spain	ESP	-	3	4	7	13	Israel	ISR	1	-	2	3
14	Sweden	SWE	-	1	2	3	14	Turkey	TUR	1	-	1	2
15	Israel	ISR	-	1	-	1	15	Belgium	BEL	-	2	2	4
16	Greece	GRE	-	-	3	3	16	Norway	NOR	-	2	-	2
17	Cyprus	CYP	-	-	1	1	17	DGI Arhus	DEN	-	1	1	2
18	Czech Republic	CZE	-	-	1	1	18	Finland	FIN	-	1	1	2
19	Switzerland	SUI	-	-	1	1	19	Croatia	CRO	-	-	2	2
							20	Ireland	IRL	-	-	1	1

¹¹ Source : FFN / DTN, avril 2014.

Championnats d'Europe 2011						Championnats d'Europe 2012						Championnats d'Europe 2013								
Club	Nation	Or	Argent	Bronze	Total	Club	Nation	Or	Argent	Bronze	Total	Club	Nation	Or	Argent	Bronze	Total			
1	Great Britain	GBR	6	6	7	19	1	Russia	RUS	12	6	3	21	1	Russia	RUS	22	8	2	32
2	Italy	ITA	5	6	5	16	2	Italy	ITA	7	4	3	14	2	Great Britain	GBR	3	9	3	15
3	Germany	GER	4	2	2	8	3	Germany	GER	6	10	7	23	3	Germany	GER	3	7	11	21
4	France	FRA	3	-	1	4	4	Great Britain	GBR	4	8	7	19	4	Czech Republic	CZE	2	3	-	5
5	Russia	RUS	2	7	5	14	5	Hungary	HUN	3	3	3	9	5	Lithuania	LTU	2	3	-	5
6	Hungary	HUN	2	4	2	8	6	Spain	ESP	2	2	4	8	6	Ukraine	UKR	2	3	-	5
7	Spain	ESP	2	2	3	7	7	Denmark	DEN	2	-	2	4	7	Hungary	HUN	2	2	4	8
8	Ukraine	UKR	2	2	2	6	8	Sweden	SWE	1	1	2	4	8	Poland	POL	2	1	4	7
9	Denmark	DEN	2	2	1	5	9	Greece	GRE	1	1	-	2	9	Spain	ESP	1	2	2	5
10	Greece	GRE	2	1	1	4	10	Croatia	CRO	1	-	-	1	10	Italy	ITA	1	1	8	10
11	Ireland	IRL	2	1	-	3	11	Moldova	MDA	1	-	-	1	11	Sweden	SWE	1	1	1	3
12	Austria	AUT	2	-	-	2	12	Ukraine	UKR	-	3	1	4	12	Denmark	DEN	1	-	1	2
13	Serbia	SRB	2	-	-	2	13	Poland	POL	-	1	2	3	13	Slovenia	SLO	-	1	1	2
14	Poland	POL	1	1	5	7	14	Israel	ISR	-	1	-	1	14	Austria	AUT	-	1	-	1
15	Croatia	CRO	1	1	-	2	15	Austria	AUT	-	-	1	1	15	Netherlands	NED	-	1	-	1
16	Sweden	SWE	1	1	-	2	16	Belarus	BLR	-	-	1	1	16	Greece	GRE	-	-	2	2
17	Turkey	TUR	1	-	1	2	17	France	FRA	-	-	1	1	17	France	FRA	-	-	1	1
18	Finland	FIN	-	2	1	3	18	Georgia	GEO	-	-	1	1	18	Luxembourg	LUX	-	-	1	1
19	Netherlands	NED	-	1	1	2	19	Lithuania	LTU	-	-	1	1							
20	Belarus	BLR	-	1	-	1	20	Netherlands	NED	-	-	1	1							
21	Iceland	ISL	-	1	-	1	21	Slovenia	SLO	-	-	1	1							
22	Israel	ISR	-	-	1	1														
23	Latvia	LAT	-	-	1	1														

2.2- La stratégie du DTN

L. Horter a d'une part mis l'accent sur 3 constats prioritaires à son sens, d'autre part confié une mission particulière à un CTS/entraîneur national et enfin formulé à ce stade un ensemble de préconisations.

a) Constats

Les 3 constats ont trait à l'insuffisante plurivalence ou polyvalence des nageurs, à l'inadaptation des calendriers nationaux de compétition et à l'inexistence ou à l'insuffisante exigence des compétitions pour les catégories « poussin » et « benjamin ».

- *Peu de nageuses et de nageurs français sont capables, à la différence de plus en plus de nageurs étrangers, de s'engager dans une compétition de niveau mondial sur plusieurs épreuves dans des nages différentes. Il existe, à l'examen, une forme de spécialisation, qui a tendance à se renforcer depuis plusieurs années et qui peut débiter relativement tôt.*

L'acquisition d'une culture de la confrontation associée à une polyvalence aquatique semblent pourtant, de l'avis des spécialistes rencontrés (DTN, DTN/A natation course,...), indispensables aujourd'hui et peut-être encore plus demain pour performer au haut niveau.

- *Le calendrier sportif et la pratique dans les clubs ont tendance à s'arrêter fin juin, début juillet, alors que les nageurs des « nations fortes » nagent pendant tout l'été.*
- *Le programme sportif national de la FFN ne prévoit aucune compétition pour la catégorie « poussin » et en laisse la responsabilité et l'éventuelle initiative aux régions. S'agissant des « benjamins », le programme est réduit et ne propose que les 50m dans chaque nage + 200x4nages + 400 crawl (400 4N et 800 m NL pour la deuxième année benjamin). Le programme FINA avec l'ensemble des courses ne commence qu'en « minime ». Pourtant en « benjamin » (12-13 ans), certaines jeunes filles sont déjà aptes à se confronter à des jeunes femmes. Ainsi l'Américaine Ledeky,*

âgée de 15 ans, a-t-elle remporté plusieurs courses aux championnats du monde 2013 de Barcelone. Très vraisemblablement, elle ne nageait pourtant pas que des 50 m à 13 ans. Par ailleurs, alors qu'il est possible de sélectionner des athlètes âgés de 12 ans aux JO, il était impossible en France de faire disputer des compétitions nationales avant la fin de l'année des 13 ans. En outre, le dispositif antérieur corrélait progression des âges et des distances (10 ans/25 m ; 11 ans/50 m ; 12 ans/100m) : des distances courtes qui n'exigent que peu de travail.

Selon le DTN, « l'objectif de ces programmes est d'une part de mener à la polyvalence (il n'y a ni distances, ni nages tabous), d'autre part d'insister sur la notion d'efforts répétés. Nous voulons une formation plus complète pour augmenter les chances de réussir au plus haut niveau. Nous souhaitons des exigences plus tôt dans le parcours des jeunes. »

b) Une stratégie redéfinie

- Le DTN a confié une mission particulière à Denis Auguin¹² sur l'accès au haut niveau, avec l'objectif affiché de préserver l'avenir.
- La stratégie redéfinie et les préconisations opérationnelles en découlant portent essentiellement à ce stade sur :
 1. *Le programme sportif et, plus particulièrement, les compétitions chez les jeunes ainsi que sur la longueur du calendrier national.*
 2. *La formation des nageurs et entraîneurs.*
 3. *Le durcissement des temps de sélection internationaux pour la catégorie Junior.*
 4. *L'accompagnement des structures de haut niveau identifiées.*
 5. *La dynamique de l'équipe de France.*

b.1/ Le programme sportif national

- **Un programme national pour les « poussins »**

Pour les poussins (10 et 11 ans), la DTN a préconisé (et fait adopter ce programme le 5 avril 2014 lors de l'assemblée générale de la FFN à Millau) 2 programmes, pour les 10 ans et moins et les 11 ans et moins.

Il n'y avait pas, en effet, de programme national et la DTN en crée un. Il y aura obligation de nager les 5 épreuves tout au long de l'année et de les nager toutes les 5 lors de la finale régionale. Les objectifs affirmés et affichés sont la répétition d'efforts et la confrontation accrue.

- **Toutes les nages, toutes les distances, des efforts répétés**

Pour les benjamins (12 et 13 ans), un programme complet a été adopté lors de l'AG de Millau.

¹² Ancien entraîneur d'Alain Bernard.

Le programme national existant, apprécié par la DTN comme insuffisamment exigeant est significativement renforcé. Il passe de 6 à 13 épreuves. Il y a obligation de nager les 13 épreuves tout au long de l'année. La finale se déroule sur la base d'un programme plus réduit, mais complet.

- *Davantage de relais*

Pour ces deux catégories (poussins et benjamins) la DTN de la FFN maintient les compétitions par équipe en les modifiant (uniquement des épreuves de relais unisexe et mixte dans les différentes nages). La « culture des relais » doit être entretenue et développée.

- *Ne pas freiner les talents*

Autre volet important des préconisations de la DTN, la possibilité offerte aux nageuses et nageurs talentueux et précoces de nager à leur niveau.

A cet effet, le championnat de France « minime » (14-15 ans) devient un « championnat de France des 15 ans et moins ». Ainsi, une jeune fille de 13 ans performante pourra-t-elle s'engager dans ce championnat.

Par ailleurs, pourront être autorisées entre les « poussins » et « benjamins » des passerelles.

- *Revoir la durée du calendrier national*

Pour la première fois, a eu lieu en juillet 2013 le « championnat national des 16 ans et plus » qui a réuni les meilleurs nageurs et nageuses français à partir de la catégorie « cadet ».

Depuis la suppression du championnat de France d'été, il n'y avait plus de confrontation nationale possible pour les nageurs préparant une compétition internationale estivale (équipe de France). Cette compétition est considérée comme importante par la DTN de la FFN qui propose de la maintenir le plus tard possible dans la saison, c'est-à-dire à fin juillet.

La stratégie et la déclinaison opérationnelle de la FFN/DTN est confrontée toutefois à un sujet très sensible pour la pratique de la natation et l'action des clubs : l'utilisation des bassins pendant l'été¹³. Le constat est en effet fait par de nombreux observateurs, y compris issus de collectivités territoriales, qu'il est de plus en plus difficile pour les clubs de disposer d'un accès important (traduit en termes de créneaux horaires et de lignes d'eau) aux piscines durant l'été.

Plusieurs raisons peuvent l'expliquer :

- *Les horaires spécifiques grandes vacances scolaires,*
- *La démarche de nombreux gestionnaires délégués qui ont tendance à « ignorer » besoins et attentes des clubs et a fortiori de la FFN... Mais il faut aussi reconnaître que de nombreux clubs affiliés avaient déserté, de leur propre initiative, les piscines pendant cette période, n'étant pas en capacité effective de proposer une offre de pratiques constitutive d'un programme adapté.*

¹³ Cf. cahier n°1 relatif aux installations.

- Enfin « vérité d'évidence » (mais qu'il est toujours utile de rappeler), juillet et août sont des mois de vacances traditionnels, y compris pour les élus et les professionnels des clubs... (dont pour ces derniers, certains préfèrent bénéficier d'un travail différent et mieux rémunéré « sur la côte »).
- La DTN de la FFN considère que cette organisation constitue un frein direct à la performance des athlètes et qu'il convient d'y porter remède parce que les nageurs des « meilleures nations » nagent plus longtemps que les nageurs français.

L'ambition et la démarche de la FFN (DTN) sont en conséquence que, progressivement mais rapidement, ses compétitions estivales, et notamment le « championnat de France minimes » ainsi que le « championnat national des 16 ans et plus », se déroulent le plus tard possible dans la saison (afin de réduire au plus strict minimum la durée de la « coupure » avec la reprise de l'entraînement).

b.2/ La formation des jeunes nageurs et de leurs entraîneurs

La formation est appréciée par la DTN comme primordiale pour bien préparer l'avenir. Tel est le sens de la réflexion conduite sur le contenu de ses brevets fédéraux.

Elle a par ailleurs affiché une volonté de diffusion accrue de publications à caractère technique (comme elle le faisait dans un passé assez récent) et d'édition de supports vidéo, avec un travail spécifique de son département recherche. Elle entend cependant aller au-delà de cette offre « traditionnelle » :

- en organisant chaque année des stages ciblés sur un objectif très précis de calendrier (les jeux olympiques en l'espèce) ;
- en assurant la parution régulière d'entretiens avec les meilleurs entraîneurs de l'olympiade.

1- Opération « Objectif Tokyo (2020)»

Elle regroupera annuellement, à deux reprises, des jeunes filles et jeunes garçons pour deux semaines de stage (Pâques et Toussaint). Ces stages sont et seront encadrés par 6 entraîneurs « experts »¹⁴, assistés de 12 entraîneurs « en devenir » retenus parmi les entraîneurs des nageuses et/ou nageurs sélectionnés pour ces stages.

Les principaux objectifs sont de :

- Sensibiliser les nageurs/euses et leurs entraîneurs sur le fait que la recherche de la plus grande efficacité possible dans les différentes nages et dans des conditions d'effort variées, sera déterminante
- Réaliser un bilan des qualités physiques de chaque nageur (se)

¹⁴ Marc Begotti (ex entraîneur de Catherine Plewinski de 1981 à 1993) et Chritos Pararrodopoulos (ex entraîneur d'Hugues Duboscq au Havre) qui étaient moins directement impliqués dans l'entraînement et le suivi d'athlètes depuis quelques saisons ont été conviés à Mulhouse.

▪ *Initier une relation d'échange, appuyée sur la confiance, qui s'inscrit dans la durée avec un entraîneur(e)ressource (entraîneur(e) de club – entraîneur(e) ressource)*

Les deux premiers stages¹⁵, filles (17 ans et moins) et garçons (19 ans et moins) séparés, ont eu lieu à Mulhouse du 21 avril au 3 mai¹⁶. Ils ont regroupé 89 athlètes, 19 entraîneurs, 3 préparateurs physique, ainsi que les entraîneurs des nageuses et nageurs (non retenus comme entraîneurs « en devenir ») invités à assister aux deux dernières séances de chaque semaine.

L'objectif affiché est celui de partager l'expérience des entraîneurs « experts » pour apporter un contenu de haut niveau et de grande technicité aux entraîneurs des clubs. Au regard du nombre de nageuses et de nageurs réunis, cette action doit aussi permettre de repérer de véritables talents qu'il appartiendra à la DTN d'accompagner ensuite au mieux.

Des comptes-rendus des stages seront établis et diffusés, mais les entraîneurs « experts » produiront, en plus, des documents plus approfondis sur leur vision de l'entraînement et de l'enseignement de telle ou telle nage. Ces derniers bénéficieront d'une diffusion large auprès des clubs affiliés.

2- La formation des entraîneurs/ échanges de bonnes pratiques

La DTN a décidé de recueillir de la part des entraîneurs qui ont accompagné « leurs » athlètes dans la conquête de médailles olympiques, le plus grand nombre possible d'informations de nature à orienter le travail des entraîneurs de club.

C'est dans ce cadre et dans ce but qu'elle a initié un « cycle d'entretiens » avec les entraîneurs des médaillés olympiques actuels.

La parution des comptes-rendus détaillés de ces échanges est prévue dans la « Revue fédérale » (première parution en mai 2014 avec Fabrice Pellerin).

Elle sera complétée par une diffusion sur le site internet de la FFN et à terme d'un livre recueil.

b.3/ Un durcissement des temps de sélection internationaux pour la catégorie « junior »

Au regard des résultats des deux derniers championnats d'Europe Junior marqués par le faible niveau des résultats obtenus malgré un nombre important de nageuses et de nageurs sélectionnés, la DTN a pris la décision de durcir les temps de sélection et est ainsi passée du niveau de demi-finaliste à finaliste pour les trois dernières années de l'olympiade.

¹⁵ Coordonnés par Denis Auguin.

¹⁶ Du 21 avril au 26 avril pour les filles et du 28 avril au 3 mai pour les garçons Le prochain stage sera organisé à la Toussaint 2014 à Font-Romeu (filles: 20 au 24 octobre,; garçons: 27 octobre au 1er novembre).

La FFN considère que « *l'exigence affichée aura des vertus formatrices pour le haut niveau* ». Elle a par ailleurs indiqué à la mission que « *les conséquences de cette orientation seraient tirées à l'issue de l'année 2016* ».

b.4/ L'accompagnement des structures identifiées : une priorité

Pour assurer le maintien de la France parmi les nations fortes de la natation mondiale, la FFN entend assurer un accompagnement renforcé et de qualité des structures du PES.

La FFN a indiqué vouloir à ce titre « *donner davantage de lisibilité aux pôles France notamment au travers de leur financement* ». Ainsi, elle attribue deux subventions annuelles (fonctionnement et actions sportives ; 155.000€ sont mobilisés à cet effet durant deux années sur la seule part fédérale).

L'engagement a été pris, sauf événement particulier, de verser chaque année la même somme jusqu'aux JO de Rio de Janeiro. L'évaluation globale de chaque structure sera réalisée à la fin de l'olympiade.

Par ailleurs, la DTN a mis un accent spécifique sur l'accompagnement des athlètes et des entraîneurs appuyé sur la recherche en mobilisant des cadres spécialisés dans les domaines de la physiologie, de la préparation physique, de l'analyse vidéo...

b.5/ La dynamique de l'équipe de France

Comme en 2011 et 2012, la FFN/DTN continuera de proposer à ses meilleurs entraîneurs et nageurs des stages « Equipe de France » en vue de la préparation des jeux olympiques de Rio.

Probablement placés en février et mai 2015 et 2016, ces stages proposeront deux choix : altitude ou plaine, ils permettront, même si chaque entraîneur conserve la responsabilité de son groupe, d'entretenir la dynamique d'équipe, appréciée par la DTN comme un facteur clé des résultats en particulier des relais au niveau international ces dernières années. Au cours de ces regroupements, les occasions d'échanger sont aisées et multiples et contribuent directement à la coopération mutuelle.

Parallèlement à ces « stages de travail », des « stages de reprise » seront organisés 3 semaines après l'événement majeur de l'été et regrouperont les athlètes de niveau mondial (20 à 25). Pour 2014, il s'agira de Rio de Janeiro du 15 au 22 septembre et pour 2015 très probablement à Val d'Isère début septembre.

Tels sont les choix opérés par la DTN et explicitement validés par l'AG du 5 avril 2014 à Millau et qui ont été commentés et si besoin explicités à la mission lors de plusieurs entretiens.

Ces orientations, dont certaines sont totalement nouvelles, devenues règles d'organisation et de fonctionnement appelées à être immédiatement mises en œuvre tant au plan national que territorial, entendent traduire l'analyse et la vision de la DTN de l'environnement national et international de la natation française.

Elles ont pour but affiché le maintien du rang de la France au niveau mondial.

La mission considère que les conséquences de ces choix ne seront réellement mesurables, en termes de résultats sportifs concrets, qu'à partir de l'olympiade Tokyo et des suivantes (JO de 2024).

Ces choix sont appelés toutefois à avoir des impacts immédiats sur les organisations et les fonctionnements actuels.

Si la DTN est d'ores et déjà mobilisée sur les actions prioritaires à conduire et donc à repenser certaines d'entre elles, il pourrait en aller différemment des échelons déconcentrés et des clubs affiliés. En effet, ceux-ci sont confrontés aux difficultés du quotidien, à la réalité de leurs niveaux de structuration, aux stratégies d'acteurs locaux sur lesquels leur influence effective peut parfois être assez réduite.

On perçoit là toute la complexité de l'exercice. Les échanges qui ont eu lieu entre techniciens de la DTN et les élus de la commission transversale de haut niveau, en amont de l'AG de Millau d'avril 2014¹⁷ ont bien et fort logiquement montré les écarts très réels entre les niveaux de réflexion, de responsabilités, de marges de manœuvre, de moyens, d'impératifs de calendriers des uns et des autres. Les rapports au(x) temps notamment ne sont pas identiques.

C'est la raison pour laquelle la FFN devra porter la plus grande attention et faire preuve d'une implication marquée dans les dispositifs de renforcement des cohérences dont elle a elle-même entendu se doter : le « pacte commun de progression » et la « labellisation des clubs »¹⁸. Elle devra par ailleurs finaliser très vite des indicateurs lui permettant de mesurer le chemin parcouru et celui qu'il lui reste à accomplir. Elle devra également veiller à la très bonne implication de la DTN et de la DG dans les processus d'accompagnement des acteurs locaux.

Pour sa part, la direction des sports du ministère devra veiller, en particulier à l'occasion du rendez vous annuel de la convention d'objectifs, au suivi, au contrôle et à l'évaluation de la réalité et de l'efficacité des actions mises en œuvre au titre de la stratégie ainsi redéfinie et actée dans le cadre du PES.

¹⁷ L. Horter a indiqué à la mission qu'il avait dû mettre toute son énergie et sa force de persuasion pour faire valoir son analyse et ses préconisations auprès des élu(e)s de la commission fédérale compétente. Les élus avaient adopté en 2007 un programme qui mettait en avant la priorité absolue à accorder à la dimension protection/prévention (entretien du 21 mars 2014).

¹⁸ Cf. partie gouvernance du rapport.

b.6/ Critères d'inscription en listes ministérielles

En complément de ces actions portant prioritairement sur les programmes fédéraux, la DTN a demandé au ministère (direction des sports) que les critères d'inscription sur les listes ministérielles soient profondément révisés¹⁹.

Elle a constaté qu'après les championnats d'Europe Junior, compétition se déroulant chaque année, les jeunes nageuses et les jeunes nageurs n'avaient plus de sélections possibles en dehors de la « sélection Senior ».

Les années d'âges des juniors sont 15 et 16 ans pour les filles et 17 et 18 ans pour les garçons. Il était ainsi difficile pour ces jeunes ayant nagé aux championnats d'Europe Junior et étant de fait classés sportifs de haut niveau (SHN) en catégorie « Jeune » de rester SHN, puisque seule une « sélection Senior » leur permettait, ce qui pour beaucoup d'entre eux était irréalisable.

La DTN estime important d'accompagner ces jeunes dans leurs parcours vers le haut niveau. Elle a procédé à cet effet à la modification de la grille de temps des « collectifs internationaux » en instaurant un « collectif promotionnel » à 2 niveaux entre le « collectif junior » et le « collectif senior » ; les âges retenus sont 17-18 et 19-20 ans pour les filles et 19-20 et 21-22 pour les garçons.

Cette nouvelle grille de temps balise un « chemin vers le haut niveau », qui conduit au « collectif mondial » (voir exemple ci-dessous).

	Collectif Junior 15-16	Collectif Promo 17-18	Collectif promo 19-20	Collectif Europe	Collectif Monde
200 NL Dames	2'06''54	2'04''27	2'02''16	2'00''58	1'58''95

C'est pour cette raison que les effectifs sont passés de 34 nageuses et nageurs classés « Jeune » à 78 :

	Espoirs	Jeune	Senior	Elite
2012-2013	441	34	19	
2013-2014	370	78	27	

La DTN s'est dite persuadée que cet accompagnement est de nature à permettre à cette population de nageurs/euses de poursuivre leurs chemins vers le haut niveau.

Un enjeu majeur est et reste celui d'allier pratique biquotidienne de la natation et études. Aussi, le statut identifié de SHN « Jeune » peut d'une part s'avérer utile pour ces jeunes nageurs/euses dans l'environnement qui est le leur, d'autre part permettre aux responsables des pôles France d'y repérer des potentiels intéressants.

b.7/ L'importance centrale des clubs et des entraîneurs dans la stratégie de la FFN (DTN)

¹⁹ Cf. annexe 10 sur les quotas et sportifs inscrits sur les listes ministérielles.

Le DTN a beaucoup insisté devant la mission sur 3 points :

1) le rôle et la place des clubs dans le dispositif du haut niveau

Il a souligné l'importance accordée par la FFN au conventionnement avec des clubs dits de haut niveau. Elle a préparé et signé²⁰ des « *contrats de préparation olympique* » avec 6 clubs : Amiens, Antibes, Marseille, Mulhouse, Nice²¹ et Toulouse. Seuls 2 PF sont implantés au sein d'établissements placés sous la tutelle du ministère : l'INSEP et le CNEA de Font-Romeu. Le DTN est intervenu pour renforcer les collaborations entre le PF de Font-Romeu et le club de Canet en Roussillon. S'agissant de l'INSEP et en plein accord avec le président, il a souligné que l'absence de club constituait un frein majeur.

Il convient de rappeler que l'appui sur les clubs, stratégie développée et mise en œuvre de façon très marquée après l'échec enregistré aux JO d'Atlanta (1996), constituait selon L. Horter une véritable rupture avec « *la démarche antérieure qui privilégiait le tout INSEP* ». L'approche, appuyée sur les établissements du ministère (INSEP et Font-Romeu), portée surtout par les DTN Gérard Garoff et Patrice Prokop, avait certes permis d'enregistrer des résultats intéressants (ceux de Frédéric Delcourt et de Catherine Poirot en particulier) mais ils avaient cependant été appréciés comme insuffisants –notamment en quantité– pour en valider la pertinence. L'absence totale de médailles à Atlanta a été associée aux structures implantées à l'INSEP et à Font-Romeu alors que la réussite sans précédent connue en 2012 à Londres a été attribuée au club de Nice et à son entraîneur emblématique, Fabrice Pellerin.

Pour le DTN, le club réunit plusieurs dimensions essentielles à la réalisation de la performance sportive de haut niveau. Il met à disposition des athlètes et de leurs entraîneurs des moyens humains, matériels et financiers qu'aucun pôle implanté en établissement n'est et ne sera en capacité de mobiliser. Sur la durée du PES, la FFN mobilise des moyens humains (présence permanente sur place d'un CTS, cadre d'État) et alloue des concours financiers (aujourd'hui, 80 K€ répartis en 40 K€ au titre de l'aide au fonctionnement de la structure et 40 K€ au titre de l'aide à la performance sportive)²².

La mission considère que la stratégie de la FFN (DTN) accordant une place centrale aux clubs dans le dispositif de performance interroge très directement sur celle qu'elle laisse aux 2 pôles France implantés dans les EPN

Si elle a incontestablement contribué très directement aux succès des athlètes français, cette approche du « tout club » peut présenter des risques potentiels liés à d'éventuelles fragilités et instabilités de clubs²³.

²⁰ Ces contrats ont été signés pour la FFN par le président et le DTN. A noter qu'ils ont tous été signés par les présidents des comités régionaux concernés. Dans certains cas, le comité régional est, de plus, la structure juridique support du pôle (Amiens, Toulouse).

²¹ Cf. en annexe 11, à titre d'illustrations, les réponses au questionnaire de la mission du CN Marseille et de l'Olympic Nice Natation.

²² Voir en annexe 12 la convention signée au titre du « pôle France natation course » dont le support juridique est assuré par le CN Marseille

²³ L'exemple du Racing club de France (RCF) est là pour rappeler que ce risque est bien présent.

Préconisation : Renforcer les interactions et les complémentarités entre les différents pôles France implantés en club et en établissement public national.

2) *La question délicate de l'aide (en premier lieu financière) aux clubs mobilisés par la DTN de la FFN sur des objectifs nationaux du haut niveau*

Celle-ci a été appréhendée par la FFN avec la volonté de trouver des réponses adaptées aux attentes des clubs. Il s'agissait d'un sujet parfois très conflictuel entre la fédération et les clubs impliqués dont des responsables trouvaient les retours fédéraux insuffisants en regard de l'implication de leurs structures.

La mission constate que les moyens alloués par la FFN aux clubs sont constitués, outre une subvention d'un montant global de 80 000 € (issu pour partie de la convention d'objectifs signée avec le ministère chargé des sports), de la mise à disposition d'un cadre. Celui-ci, personnel de l'Etat placé auprès d'elle pour y exercer des missions de conseiller technique sportif (CTS), peut alors bénéficier d'un contrat particulier signé avec le club assorti d'une rémunération complémentaire.

3) *L'importance décisive des entraîneurs*

Le DTN a tout particulièrement mis en exergue l'intérêt de voir les personnels d'État exerçant des missions de CTS entraîner des nageurs et des nageuses. Il a précisé qu'il avait pris la décision²⁴ d'autoriser les CTS à entraîner au sein des structures labellisées, inscrites dans le PES de la FFN (en rupture avec la « doctrine Fauquet »²⁵ qui avait posé le principe d'interdiction d'entraînement (en vis-à-vis) de nageurs par les CTS.

La très récente annonce²⁶ par Camille Muffat, championne olympique du 400m à Londres (JO 2012) du terme qu'elle met à sa carrière à 25 ans seulement soulève d'importantes interrogations portant sur la solidité de la relation entraîneur(e) / entraîné(e) dans la durée. Même si la ou les cause(s) précise(s) de cet arrêt ne sont pas connues avec exactitude au moment de l'écriture du présent rapport²⁷, il est, ici, important de souligner que le niveau d'exigence très élevé posé par l'entraîneur (Fabrice Pellerin), l'absence de vraie coupure post-JO (à l'instar de ce que font en particulier les Australiens), la durée du travail avec le même entraîneur (Fabrice Pellerin entraînait Camille Muffat depuis 13 ans, soit depuis qu'elle avait 12 ans), appelant, en regard des évolutions intervenant entre 12 et 25 ans, une indispensable adaptation du management, l'ouverture du club (Nice) à des sportif(ve)s étrangers,... conduisent à s'interroger sur la stabilité du modèle dans le temps (moyen / long terme).

Préconisation : Etablir une liste actualisée des CTS autorisés à entraîner, des structures concernées ainsi que des éventuels contrats signés et rémunérations versées à ce titre.

²⁴ Annoncée par ses soins à l'occasion du congrès des régions des 16 et 17 novembre 2013 à Pantin

²⁵ Lionel Horter, entretien avec la mission, 21 mars 2014.

²⁶ L'Equipe du 12 juillet 2014.

²⁷ Voir notamment les articles parus dans L'Equipe des 12 et 13 juillet 2014.

3- Sportifs (H/F) inscrits en listes ministérielles– chiffres-clé/ Evolutions 2011-2014

• 2011

Discipline	Sexe	Catégorie					Partenaire d entraînement	Total général
		Elite	Sénior	Jeune	Reconversion	Espoirs		
Natation course	F	9	9	18	3	145	9	193
	M	14	12	21	2	162	12	223
Total Natation course		23	21	39	5	307	21	416
Natation en eau libre	F	1	2	1		11		15
	M		5	2		5		12
Total Natation en eau libre		1	7	3		16		27
Natation synchronisée	F	10	8	15	1	47	5	86
Total Natation synchronisée		10	8	15	1	47	5	86
Plongeon	F	2	2	3	1	2		10
	M	2		4		1		7
Total Plongeon		4	2	7	1	3		17
Water-polo	F		16	18	1	13		48
	M		16	27	1	61	8	113
Total Water-polo			32	45	2	74	8	161
Total général		38	70	109	9	447	34	707

• 2012

Discipline	Sexe	Catégorie					Partenaire d entraînement	Total général
		Elite	Sénior	Jeune	Reconversion	Espoirs		
Natation course	F	8	8	21	2	163	8	210
	M	15	10	21	3	218	7	274
Total Natation course		23	18	42	5	381	15	484
Natation en eau libre	F	1	3			13		17
	M	1	6	2	1	6		16
Total Natation en eau libre		2	9	2	1	19		33
Natation synchronisée	F	10	4	17	4	60	6	101
Total Natation synchronisée		10	4	17	4	60	6	101
Plongeon	F	2	2	4		2	2	12
	M	2		4		4		10
Total Plongeon		4	2	8		6	2	22
Water-polo	F		18	17	1	3		39
	M		14	27	1	49	6	97
Total Water-polo			32	44	2	52	6	136
Total général		39	65	113	12	518	29	776

• 2013

Discipline	Sexe	Catégorie					Partenaire d entraînement	Total général
		Elite	Sénior	Jeune	Reconversion	Espoirs		
Natation course	F	8	11	13	1	192	4	229
	M	15	8	21	2	254	8	308
Total Natation course		23	19	34	3	446	12	537
Natation en eau libre	F	2	2	3		9		16
	M	1	7	3		9		20
Total Natation en eau libre		3	9	6		18		36
Natation synchronisée	F	11	5	12		49	5	82
Total Natation synchronisée		11	5	12		49	5	82
Plongeon	F	2	2	4		2	1	11
	M	2	1	5		1	3	12
Total Plongeon		4	3	9		3	4	23
Water-polo	F		15	4		10		29
	M		12	26	1	47	9	95
Total Water-polo			27	30	1	57	9	124
Total général		41	63	91	4	573	30	802

• 2014

Discipline	Sexe	Catégorie					Partenaire d'entraînement	Total général
		Elite	Sénior	Jeune	Reconversion	Espoirs		
Natation course	F	9	12	41	1	149	10	222
	M	16	15	34	1	218	9	293
Total Natation course		25	27	75	2	367	19	515
Natation en eau libre	F	1	2	2		7		12
	M	1	6	2	2	3		14
Total Natation en eau libre		2	8	4	2	10		26
Natation synchronisée	F	14	3	14		63	5	99
Total Natation synchronisée		14	3	14		63	5	99
Plongeon	F	2	3	5		7		17
	M	2	2	5		2	2	13
Total Plongeon		4	5	10		9	2	30
Water-polo	F		12	1		8		21
	M		11	25		38		74
Total Water-polo			23	26		46		95
Total général		45	66	129	4	495	26	765

En 2014, le nombre de sportifs s'établit à 765 répartis entre « sportifs de haut niveau » (244, soit 31,9%), sportifs « Espoirs » (495, soit 64,7%) et « Partenaires d'entraînement » (26, soit 3,4%).

La natation course représente 67% du total (515 sportifs dont 129 SHN sur 765).

Une analyse précise de la répartition des sportifs entre catégories (Élite, Senior, Jeune, Reconversion ; Espoir et Partenaire d'entraînement) de la discipline natation course permet de dresser les constats suivants :

- le nombre de sportifs de haut niveau stricto sensu a été stable sur les années 2011, 2012 et 2013, même s'il a connu une baisse en 2013 (-9, due pour l'essentiel à la diminution enregistrée, -8²⁸, dans la catégorie « Jeune ». Il a connu une croissance d'une ampleur exceptionnelle et inhabituelle en 2014, puisqu'il est passé de 79 (2013) à 129 (2014), soit + 50 - +61%. Cette augmentation est très directement corrélée à celle enregistrée dans la catégorie « Jeune », au sein de laquelle le nombre de sportifs de haut niveau passe de 34 (2013) à 75 (2014).
- Le nombre de sportifs classés « Espoir » et « Partenaire d'entraînement » a été, à l'inverse, mais logiquement –en regard de dispositifs fonctionnant « en vases communicants »- marqué, au fil de ces mêmes 4 années, par de fortes évolutions (3 années de hausses consécutives -2011/2012/2013- et une année de baisse -2014-). Le nombre d' « Espoir » était passé entre 2011 et 2013 de 307 à 446 soit +139 (+45%). En baissant de 446 (2013) à 367 (2014), il a connu une diminution de -79 (soit -17,71%).
- Au total, si les effectifs des catégories « Élite » surtout, « Senior » et « Reconversion », pour le sport de haut niveau, et « partenaire d'entraînement » pour les autres sportifs (ives) en liste ministérielle ne connaissent que d'assez faibles évolutions, il en va tout autrement des effectifs des catégories « Jeune » et « Espoir ». Les évolutions enregistrées traduisent deux mouvements et deux stratégies distinctes : la croissance des effectifs de sportifs classés « Espoir » de 2011 à 2013 a été totalement indépendante des évolutions connues au sein de la catégorie « Jeune ». A l'inverse, il y a corrélation directe entre la croissance des effectifs « Jeune » de 34 à 75 et la baisse de ceux classés « Espoir ». Cette évolution, très marquée, voulue par le DTN et sollicitée dans les premiers mois de son début de son mandat auprès du

²⁸ 34 en 2013 contre 42 et 39 respectivement en 2012 et 2011.

ministère chargé des sports²⁹, entend constituer, s'agissant de la natation course, un des éléments centraux et sans doute l'élément clé de la « révision du PES de la FFN » (2013/2017).

- *Cette évolution, présentée par l'actuel DTN et le président de la FFN (cosignataire du courrier) comme principal outil de « rectification des erreurs commises par la FFN dans la conception de son PES, élaboré en 2010 »³⁰ a pour but et objet immédiats de remédier à la délabellisation ministérielle de 25 % de ses pôles.*

Préconisation : Dans la perspective des JO de 2020 (Tokyo) et de 2024, mettre effectivement en œuvre une stratégie et des actions de nature à permettre l'identification d'une nouvelle génération de nageuses et de nageurs en natation course aptes à réaliser une performance d'ensemble assurant à la France un nombre de médailles au moins aussi élevé qu'à Londres en 2012.

²⁹ Cf. annexe 13, courrier au directeur des sports du 1er juillet 2013.

³⁰ Le DTN était C. Donzé.